

## **Prestations informatiques à distance proposées par AZERTY à ses clients**

### **Comment s'organisent nos interventions à distance ?**

Si vous optez pour un dépannage ou une assistance informatique à distance, sachez qu'il vous faudra préalablement une connexion internet fiable et un ordinateur suffisamment opérationnel pour pouvoir y avoir accès. Nous utilisons pour ce faire la version professionnelle de TeamViewer.

### **Que pouvons-nous faire pour vous ?**

Il est possible de traiter énormément de problématiques telles que :

- Suppression de virus et/ou spyware
- Aide à la configuration de matériels (imprimante, clavier, webcam, ...)
- Installation et mise à jour de logiciels et de pilotes
- Paramétrage des messageries (Outlook, Hotmail/Live mail, Gmail, ...)
- Assistance dans un programme spécifique
- ...

Ces interventions à distance comportent beaucoup d'avantages et peuvent être réalisées quasiment partout. Vitesse et diversité d'intervention (pendant nos jours et heures d'ouverture), absence de frais de déplacement, connexion sécurisée, nos prestations informatiques à distance sont une bonne solution pour vos problèmes informatiques de tous les jours, pensez-y !

### **Tarifification de nos prestations :**

Coût d'établissement de la liaison sécurisée pour l'intervention, <b>avec</b> abonnement :	Gratuit
Coût d'établissement de la liaison sécurisée pour l'intervention, <b>sans</b> abonnement :	€ 5,- HT /connexion
Ticket de téléassistance de 30 minutes :	€ 30,- HT
Abonnement facultatif qui vous évite les coûts de connexion pendant un an :	€ 50,- HT /an

Ce ticket inclut :

- La prise d'un rendez-vous préalable par e-mail ou par téléphone
- La connexion à distance sécurisée entre notre opérateur et votre ordinateur, avec votre accord
- 30 minutes d'intervention (le temps non utilisé reste disponible pour une prochaine intervention)
- La communication avec vous par chat ou par téléphone pendant l'intervention, si nécessaire

### **Ce service est proposé uniquement aux clients enregistrés d'AZERTY Informatique sauf si :**

La première intervention chez un nouveau client ne s'effectue qu'après le prépaiement (en nos locaux ou par virement) d'un montant minimum de € 40,- TTC, soit le coût de l'établissement de la liaison sécurisée et d'un ticket de téléassistance de 30 minutes.